

ASSOCIATION ALTERITE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

1, Impasse de la Cour de France
91 260 JUVISY

Siret : 334 769 270 00292

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2023)**

Aux Adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau en date du 12 avril 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALTERITE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie VI « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association gère les budgets de différents établissements sous contrôle de différents financeurs. A ce titre et afin de se conformer à la réglementation spécifique de ce secteur d'activité, une comptabilité distincte est tenue pour chaque établissement.

Les comptabilités individuelles de ces établissements sont en fin d'exercice arrêtés individuellement et ensuite combinés pour présenter un bilan et un compte de résultat global des activités de votre association.

Notre démarche d'audit a donc porté sur l'examen de ces comptabilités individuelles, par services ou établissements. Dans un second temps nous avons vérifié la correspondance des comptes inter-établissements pour nous assurer de l'exactitude des réciprocitys entre les différentes comptabilités.

Nos appréciations ne portent pas sur l'exactitude des comptes administratifs transmis aux autorités de tarification, des différents services ou établissements, mais sur les comptes annuels de votre association.

L'association constate au passif dans les fonds dédiés, une partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Nous avons procédé à l'appréciation du suivi des fonds dédiés de l'association ALTERITE, décrit dans la note « TABLEAU DES PROVISIONS » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre les contrôles pour vérifier la juste affectation des subventions en fonds dédiés.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la secrétaire générale et dans le rapport financier du Trésorier, et les comptes annuels adressés aux adhérents.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 25 avril 2024.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Massy le 31 mai 2024



Le Commissaire aux Comptes
AUFIGES

BILAN ACTIF

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	7 269 298,95	3 027 793,97	4 241 504,98	4 306 721,46
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	424 258,93	415 084,06	9 174,87	16 448,77
Autres	375 229,27	331 825,42	43 403,85	71 451,33
Immobilisations incorporelles en cours	25 380,80		25 380,80	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 423 472,31	1 702 898,27	5 720 574,04	5 377 460,08
Constructions	68 607 774,59	34 116 856,66	34 490 917,93	35 094 599,74
Installations techn., matériel et outil. ind.	6 787 156,84	5 204 541,90	1 582 614,94	1 473 170,92
Immobilisations corporelles en cours	840 724,68	12 800,00	827 924,68	959 029,80
Avances et acomptes				
Autres	7 763 324,04	6 013 745,96	1 749 578,08	1 614 380,73
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	20 403,97		20 403,97	18 101,22
Prêts				
Autres	736 172,73		736 172,73	734 985,77
TOTAL (I)	100 273 197,11	50 825 546,24	49 447 650,87	49 666 349,82
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	40 888,01		40 888,01	47 513,39
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	11 075 132,49		11 075 132,49	8 836 819,45
Créances reçues par legs ou donations		68 366,77	-68 366,77	
Autres	648 721,98	8 537,35	640 184,63	845 720,28
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	25 517 024,91		25 517 024,91	26 969 389,04
Charges constatées d'avance	336 500,71		336 500,71	334 339,04
TOTAL (II)	37 618 268,10	76 904,12	37 541 363,98	37 033 781,20
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	137 891 465,21	50 902 450,36	86 989 014,85	86 700 131,02

BILAN PASSIF

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	40 815,48	40 815,48
Fonds propres statutaires	5 951 194,13	5 799 040,59
Fonds propres complémentaires	5 371 826,99	5 371 546,99
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	76 224,50	76 224,50
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	15 448 103,21	15 217 526,72
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	15 448 103,21	15 217 526,72
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	9 533 800,63	9 337 305,84
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	1 402 735,17	1 402 735,17
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>	4 511 567,41	4 177 485,71
Autres		
Report à nouveau	-4 785 576,20	-4 125 196,06
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-476 140,28	-478 014,12
Excédent ou déficit de l'exercice	1 579 648,83	391 185,96
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	1 579 648,83	391 185,96
<i>Situation nette (sous total)</i>	23 682 236,94	22 771 144,18
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	10 991 274,60	11 423 316,34
Provisions réglementées	13 029 516,17	13 132 319,81
TOTAL (I)	47 703 027,71	47 326 780,33
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	29 920,00	25 210,00
Fonds dédiés	6 480 601,48	6 372 429,86
TOTAL (II)	6 510 521,48	6 397 639,86
PROVISIONS		
Provisions pour risques	258 836,65	254 212,07
Provisions pour charges	1 154 464,17	1 234 929,98
TOTAL (III)	1 413 300,82	1 489 142,05
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 432 679,59	21 192 381,49
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 026 698,51	1 385 466,37
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 355 506,52	6 443 220,23
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	189 077,84	275 899,13
Autres dettes	2 249 390,08	2 082 363,32
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	108 812,30	107 238,24
TOTAL (IV)	31 362 164,84	31 486 568,78
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	86 989 014,85	86 700 131,02

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 830,00	1 365,20
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales		
Prestations de services	3 347 216,43	3 277 997,26
Parrainages		
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	999 045,93	1 018 103,32
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	145 408,82	136 890,85
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	52 975 829,74	50 101 837,59
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 358 372,89	1 225 686,45
Utilisations des fonds dédiés	171 724,21	81 496,96
Autres produits	292 116,04	246 301,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	59 291 544,06	56 089 679,41
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et de fournitures	621 531,42	651 853,30
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	6 625,38	-1 644,83
Autres achats et charges externes	11 809 163,52	10 582 006,74
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 599 214,64	3 383 779,33
Salaires et traitements	24 908 409,96	24 548 215,91
Charges sociales	11 618 758,65	11 367 785,49
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 803 747,65	3 777 568,92
Dotations aux provisions	1 203 487,00	1 291 795,72
Reports en fonds dédiés	5 335,79	135 704,92
Autres charges	27 101,72	24 919,99
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	57 603 375,73	55 761 985,49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 688 168,33	327 693,92
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	15 252,00	2 489,12
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	200 076,15	180 411,50
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	215 328,15	182 900,62
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	597 597,43	392 058,02
Différences négatives de change		27,61
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 765,92	12 562,87
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	608 363,35	404 648,50
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-393 035,20	-221 747,88

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	44 538,94	8 697,16
Sur opérations en capital	771 921,90	356 730,78
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	840 045,62	521 754,02
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 656 506,46	887 181,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	54 722,09	22 476,38
Sur opérations en capital	745 074,19	137 753,58
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	550 885,24	423 529,69
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	1 350 681,52	583 759,65
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	305 824,94	303 422,31
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	21 309,24	18 182,39
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	61 163 378,67	57 159 761,99
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	59 583 729,84	56 768 576,03
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 579 648,83	391 185,96
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	1 579 648,83	391 185,96

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Organisme laïque à but non lucratif, l'association ALTERITE fonde son action sur l'absolu respect de la personne humaine. Elle entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en oeuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle vise non seulement à adapter la cité aux enfants, adolescents, adultes en situation de handicap en contribuant le plus possible à la mise en œuvre des conditions matérielles et humaines de leur accueil dans un cadre de vie ordinaire, mais aussi à modifier la perception qu'en a l'ensemble du corps social. Elle entend, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, aboutir à leur pleine reconnaissance tant humaine : même et égale dignité, que sociale : citoyenneté à part entière.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'activité de l'association se décline selon les modalités suivantes:
IME : institut médico-éducatif (pour les jeunes en externat ou internat)
ESAT : établissement et service d'aide par le travail
SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile
MAS : maison d'accueil spécialisé
Foyer d'hébergement spécialisé

Les moyens mis en oeuvre :

L'association dispose de 21 établissements situés en Essonne,
Ces établissements sont financés principalement par :
- L'ARS Agence régionale de Santé
- Le Conseil Départemental de l'Essonne

L'association réalise au travers de comptes miroirs des placements sur différents types de supports ; dont des obligations qui ont des échéances supérieures à 1 an.
Les placements réalisés ne comportent pas de risques de pertes en capital, dès lors que l'association ne débloque les sommes avant leurs termes.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Dans la continuité de la dernière clôture, l'augmentation de certaines ressources telles que l'énergie et les matières premières pour l'activité de restauration a continué de croître au cours de cet exercice. Ces postes ont été fortement impactés, car le taux de reconduction appliqué par les financeurs n'a pas pu couvrir la hausse.

Au cours de cet exercice, une provision pour litiges de 56 855 euros a été constituée. Au 31 décembre 2023, les demandes des parties adverses s'élèvent à 1 192 KE.

Par ailleurs, sur le plan de l'organisation, l'année 2023 a été marquée par un manque de personnel au sein de l'Association. De nombreux postes sont restés vacants pendant une longue période, et d'autres n'ont même pas été pourvus. Ce manque de personnel a été ressenti à tous les niveaux : de la direction de certains établissements, au personnel en charge des résidents, en passant par les médecins. Malgré cela, les équipes ont su s'adapter pour garantir la prise en charge des résidents. Il est également à noter que le manque de personnel s'est fait ressentir au niveau administratif, certains établissements n'ayant pas de comptable.

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

Suite à la vérification des comptes, il a été constaté qu'un membre de la direction d'un des établissements avait commis des actes de malversation et de détournement. Ce salarié a été licencié pour faute lourde. Une procédure aux prud'hommes a été engagée, ainsi qu'une plainte avec constitution de partie civile déposée auprès du Procureur de la République.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contributions volontaires

Le bénévolat n'a pas fait l'objet de valorisation dans les comptes au 31/12/2023.

L'association n'a pas été en mesure de valoriser le bénévolat dans les comptes au 31/12/2023.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 15 à 20 ans ans
- Agencement	de 5 à 10 ans ans
- Mobilier	de 5 à 10 ans ans
- matériel de bureau et info	3 ans ans
- électroménager	5 ans ans

Le bail emphytéotique de l'I.M.E. LA CERISAIE est arrivé à échéance en 2019 et des négociations sont en cours avec la mairie en 2023. Des discussions avec la mairie de Brunoy concernant le rachat du terrain de l'I.M.E. LA CERISAIE sont en cours de régularisation, avec un accord oral déjà obtenu. En 2023, l'association ALTERITE devrait devenir propriétaire de ce terrain.

Pour l'E.S.A.T. LA CARDON : En 2023, l'association ALTERITE a acquis pour 450 000 €, le terrain dont elle était locataire.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTE

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	25 381
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTE	25 381

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le bail emphytéotique de l'I.M.E. La Cerisaie est arrivé à échéance en 2019. L'association Alterité est toujours en discussion avec la mairie de Brunoy. Un accord de principe oral a été donné et doit être confirmé lors d'un prochain rendez-vous.

En ce qui concerne l'E.S.A.T. La Cardon, la transaction a été finalisée et le terrain a été acquis pour 450 KE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement TOTAL	7 140 443		135 028
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	856 782		3 896
CORPORELLES	Terrains	6 951 368		544 931
	Sur sol propre	47 777 128		613 156
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.	19 160 681		1 676 921
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 429 223		589 507
	Autres immos corporelles			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Matériel de transport	2 872 787		522 519
	Matériel de bureau & mobilier informatique	3 747 357		169 482
Emballages récupérables & divers	638 539		19 761	
Immobilisations corporelles en cours	959 030		675 254	
Avances et acomptes				
	TOTAL	88 536 114		4 811 531
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	18 101		2 303
	Prêts et autres immobilisations financières	734 986		5 807
	TOTAL	753 087		8 110
	TOTAL GENERAL	97 286 426		4 958 564



ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ. TOTAL		6 172	7 269 299	7 269 299
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL		61 189	799 489	799 489
CORPORELLES	Terrains		72 827	7 423 472	7 423 472
	Sur sol propre		550 000	47 840 284	47 840 284
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons		70 111	20 767 490	20 767 490
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		231 573	6 787 157	6 787 157
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport		97 915	3 297 391	3 297 391
	Mat. bureau, inform., mobilier		77 045	3 839 794	3 839 794
Emb. récupérables & divers		32 161	626 138	626 138	
Immobilisations corporelles en cours		768 178	866 105	866 105	
Avances et acomptes					
TOTAL			1 899 811	91 447 833	91 447 833
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			20 404	20 404
	Prêts & autres immob. financières		4 620	736 173	736 173
TOTAL			4 620	756 577	756 577
TOTAL GENERAL			1 971 792	100 273 198	100 273 198

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		2 833 722	200 244	6 172	3 027 794
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		768 881	5 423	27 395	746 909
TOTAL		3 602 603	205 667	33 566	3 774 703
Terrains		1 573 908	149 890	20 900	1 702 898
Constructions	Sur sol propre	21 642 667	1 447 905	101 929	22 988 643
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		10 200 542	1 067 470	126 999	11 141 014
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 956 052	462 949	214 459	5 204 542
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	2 212 714	258 545	85 883	2 385 376
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 867 847	291 605	74 560	3 084 892
	Emballages récupérables divers	563 741	11 897	32 161	543 477
TOTAL		44 017 473	3 690 261	656 891	47 050 843
TOTAL GENERAL		47 620 076	3 895 928	690 457	50 825 546

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers	9 490 970	175 699	345 617	9 321 053	
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>	1 304 146	21 420	66 378	1 259 188	
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées	2 337 204	496 093	384 022	2 449 275	
TOTAL		13 132 320	693 213	796 016	13 029 516	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	75 083	56 855	59 493	72 445	
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 414 060	962 905	1 036 109	1 340 857	
TOTAL		1 489 143	1 019 760	1 095 602	1 413 301	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	9 306	9 306		
		- corporelles	130 050	12 800	130 050	12 800
		- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
	- autres immobs financières					
	Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation	8 537	76 904		85 441		
TOTAL		147 893	89 704	139 355	98 241	
TOTAL GÉNÉRAL		14 769 356	1 802 677	2 030 974	14 541 059	
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		1 210 982	1 326 837		
	- financières					
	- exceptionnelles		515 786	840 046		
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée						

ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges	75 083,00	56 855,00	59 493,43		72 444,57
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 414 060,00	962 905,42	1 036 108,65		1 340 856,77
TOTAL	1 489 143,00	1 019 760,42	1 095 602,08		1 413 301,34

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	1 210 981,97	1 326 837,14
financières		
exceptionnelles	515 785,89	840 045,62

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	25 473,32	21 309,29	25 473,32	21 309,29
Autres approvisionnements	18 814,18	16 918,78	18 814,18	16 918,78
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	3 225,89	2 659,94	3 225,89	2 659,94
TOTAL	47 513,39	40 888,01	47 513,39	40 888,01

ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	736 173		736 173
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	8 638	8 638	
	Autres créances clients	11 066 494	11 066 494	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	-32 382	-32 382	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	658	658	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres	130 094	130 094	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	10 306	10 306	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	480 709	480 709		
Charges constatées d'avance	336 501	336 501		
TOTAUX		12 737 190	12 001 018	736 173
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3) Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	336 501
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	336 501

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 236 620
Autres créances	369 630
Disponibilités	12 940
TOTAL	3 619 190

ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
1921000000 - Fonds dédiés à l'investissement	1 847 237,00	209 864,00	27 091,00			2 030 010,00	
1922000000 - Fonds dédiés à l'exploitation	2 094 006,00	185 092,00	158 302,00			2 120 796,00	
1922100000 - Fonds dédiés Indemnité Retraite	318 040,00		74 469,00			243 571,00	
TOTAL	4 259 283,0	394 956,00	259 862,00			4 394 377,0	



ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
195000000 - Fonds dédiés aux autres organismes	2 113 147,00	107 997,00	134 920,00			2 086 224,00	
TOTAL	2 113 147,0	107 997,00	134 920,00			2 086 224,0	



ANNEXE

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

En Euro

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
1911000000 - Fonds dédiés dons et legs	25 210,00	18 640,00	13 930,00			29 920,00	
TOTAL	25 210,00	18 640,00	13 930,00			29 920,00	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports	5 335,79	135 704,92
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	5 335,79	135 704,92



ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	20 432 680	1 326 708	11 696 020	7 409 952
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 026 699	2 026 699		
Personnel & comptes rattachés	2 277 453	2 277 453		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	3 699 623	3 699 623		
Etat & Impôts sur les bénéfices	21 309	21 309		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	50 564	50 564		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	306 557	306 557		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	189 078	189 078		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	2 247 764	2 247 764		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	108 812	108 812		
TOTAUX	31 360 539	12 254 567	11 696 020	7 409 952

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

(3) Autres dettes reçues par legs ou donations 2 121 424 2 121 424

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
 Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	108 812
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	108 812

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	389 670
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	615 806
Dettes fiscales et sociales	3 100 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18
Autres dettes	72 987
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 179 213

ETATS ENGAGEMENTS BANCAIRES

Etabl.	Informations en provenance	Banque	N° prêt	Garanties initiales	Montant garanti	garantie	Capital restant D€
1	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095475C	Promesse affectation hypothécaire	537 000	Donnée	326 528
1	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095475C	Société de caution - FGMOSS	326 528	Recue	
33	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095446C	Promesse affectation hypothécaire	233 500	Donnée	133 062
33	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095446C	Société de caution - FGMOSS	133 062	Recue	
33	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095446C	Société de caution - FGMOSS	72 440	Donnée	
41	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°C71035T	Caution du Département de l'Essonne	4 383 415	Recue	4 071 415
42	Circul bancaire	Crédit coopératif	N° 035943C	Nantissement de CIF	136 750	Donnée	172 128
42	Circul bancaire	Crédit coopératif	N° 035943C	Société de caution - FGMOSS	172 128	Recue	
52	Circul bancaire	Crédit coopératif	N° 3782C	Garantie : FGMOSS	4 590	Recue	4 580
54	Circul bancaire	Crédit coopératif	N° 035943C	Nantissement compte-titres	65 000	Donnée	5 320
54	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°066750C	Nantissement compte-titres	30 000	Donnée	18 460
54	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°071415C	Nantissement compte-titres	67 000	Donnée	35 492
54	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°04685C	Société de caution - FGMOSS	50 037	Donnée	33 634
56	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°093586C	Promesse affectation hypothécaire	227 727	Donnée	227 727
56	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°093586C	Société de caution - FGMOSS	227 727	Recue	
57	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095571C	Promesse affectation hypothécaire	172 000	Donnée	75 325
57	Circul bancaire	Crédit coopératif	N°095571C	Société de caution - FGMOSS	75 324	Recue	
Total							5 103 881

ANNEXE

En Euro

ASSOC ALTERITE ASSOCIATION CONSO
Du 01/01/2023 au 31/12/2023**RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

Selon l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 les rémunérations des trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature représentent au 31/12/2023 :
- rémunérations 297 258€

LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2023, les effectifs étaient de 832 personnes.

Engagement de départ à la retraite via l'outil By MyFides :

L'engagement total pour l'ensemble des salariés de l'association s'élève à 2 838 414 euros au 31/12/2023.

Ce montant correspond à l'indemnité due selon la convention CCN 66

(convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées) en tenant compte d'un départ à 64 ans.

Les comptes font apparaître une provision de départ en retraite de 243 571 euros qui correspond aux financements reçus des financeurs.